

BADMINTON ESSONNE

AMBITION 2028 – Partie II



Développement territorial

Pour la création et l'affiliation de nouveaux clubs en Essonne

Version 2 – septembre 2024

Troisième axe du projet « ambition 2028 », le développement territorial se découpe en deux parties :

- La création de club
- L'affiliation de club

1. LA CREATION DE CLUB

Etat des lieux

Le comité, en 2023/2024, est constitué de 38 clubs mais certains territoires sont carencés et certaines grosses villes ne sont pas dotées de club.

Le territoire essonnien est ainsi capable d'accueillir plus de clubs.

Projet

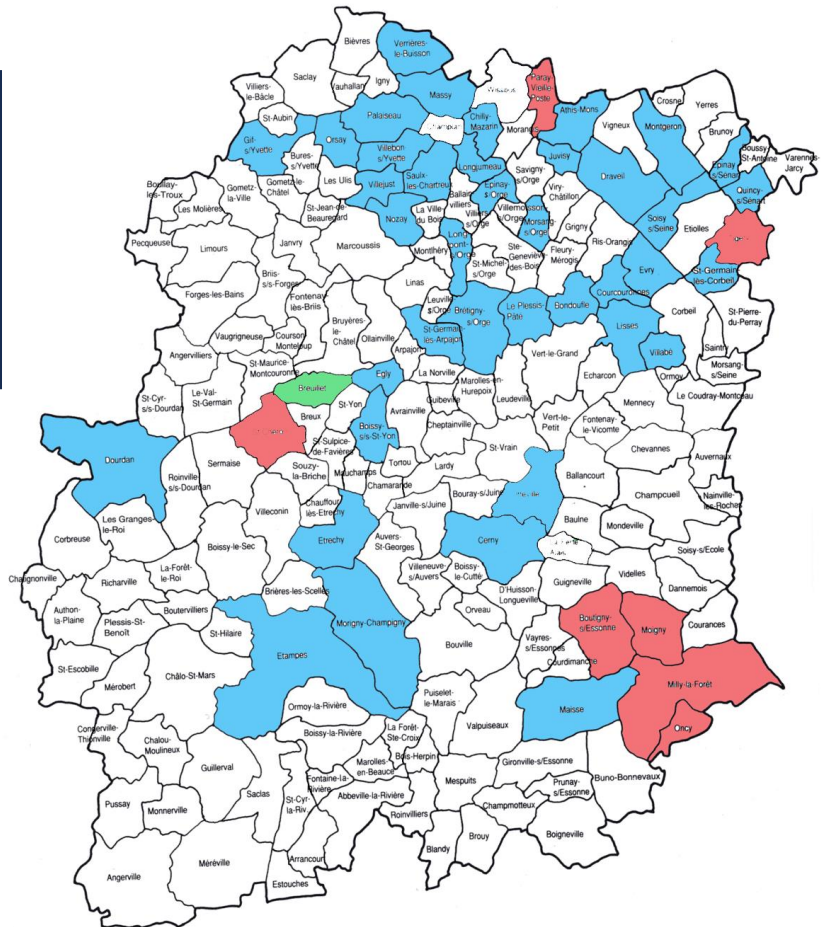
- Recensement des communes à potentiel.
- Définition d'une méthode et d'une stratégie pour la création de club.
- La mise en pratique et la prospection sur le terrain.

194 communes

38 clubs

Démarche infructueuse

Démarche en cours



Planning

- **Saisons 2020-2021 et 2021-2022** : création méthodologie, prospection des villes et écriture des documents
- **Saisons 2022-2023 et 2023-2024** : début des démarches
- **Juin 2024** - premier bilan des démarches :
Malheureusement, beaucoup de résultats négatifs à cause du manque de place dans les infrastructures des villes contactées.
Tigery par exemple, avec qui nous étions en contact avancé, ne va plus loin dans le projet faute de créneaux disponibles.
Le club de Breuillet est en attente, nous le recontacterons en 2025.

Les actions suivantes seront menées lors de cette partie II:

- Veille des mairies et villes déjà contactées pour relancer au moment opportun.
- Contact des mairies et villes non encore visitées pour toutes les voir avant 2028.
- Un focus avec les mairies des « grosses villes » sans club de badminton susceptibles d'avoir plus d'infrastructures.

Malgré les difficultés, l'objectif reste inchangé pour 2028 : créer des clubs.

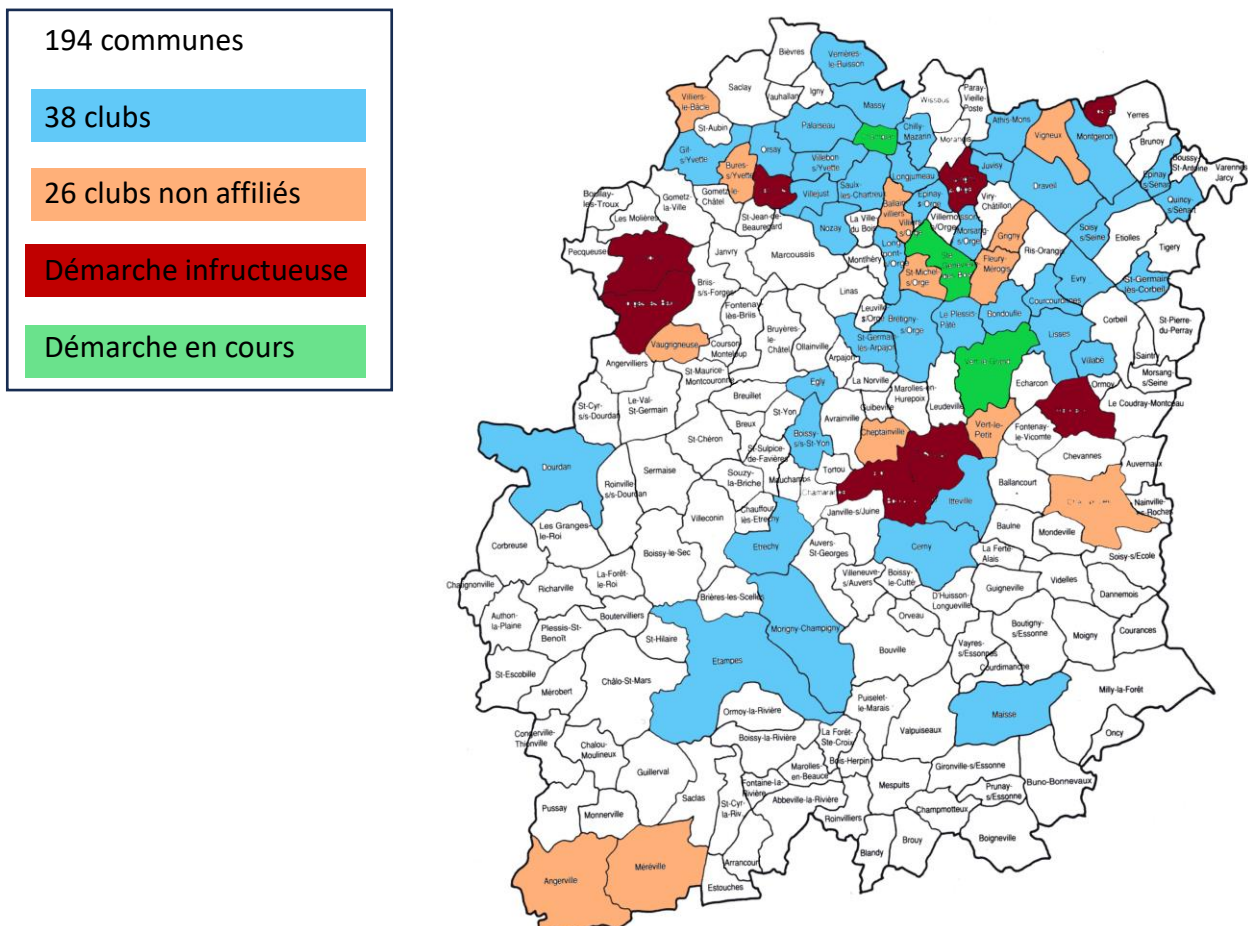
2. L’AFFILIATION DE CLUB

Etat des lieux

Le territoire essonnien compte, d’après le dernier recensement, 26 clubs non affiliés.

Projet

- Recensement des clubs non affiliés,
- Avoir une offre de pratique – « quelque chose à proposer » pour les nouveaux clubs,
- Définition d’une méthode et création de documents de communication – finalisation avec la LIFB d’avantages financiers et des documents,
- Prospection sur le terrain et la mise en pratique.



Objectifs

- Continuer les premières démarches effectués lors de la saison 2023-2024.
- Veille des clubs déjà contactés et relance après deux saisons
- Contacter les clubs que nous n’avons pas encore visités.

Suite aux travaux sur la première olympiade, le club de Vert le Grand rejoint le mouvement fédéral en septembre 2024.

Malgré les difficultés rencontrées concernant le coût souvent rédhibitoire de la licence fédérale, l’objectif reste le même que sur la partie I du projet ambition 2028 : affilier des clubs

Président du comité départemental
Alexandre Marot

Contact

Julien Henin
06 83 54 34 00
julien.henin@badmintonessonne.org

Comité départemental de badminton de l'Essonne
Maison départementale des comités sportifs
62 bis Boulevard Charles de Gaulle
91540 Mennecy

www.badmintonessonne.org